

Aide à l'achat d'un vélo **SANS** assistance électrique

PRÉAMBULE

La collectivité a décidé lors de son Conseil municipal du 30 juin 2017 d'instaurer pour les Grand-Synthois une **aide à l'achat d'un vélo neuf - pliant ou non - sans assistance électrique de taille adulte conforme à la réglementation**. Cette aide est fixée à **50% du prix d'achat TTC** pour un vélo neuf **dans la limite d'un montant maximal de 200 euros**.

Le bénéficiaire est une personne physique majeure pouvant **justifier d'un domicile sur la ville de Grande-Synthe**. **Une seule aide par personne** peut être attribuée. Cette aide est **limitée à 2 personnes par foyer pour une période de 7 ans**. L'acheteur s'engage, par ailleurs, à **ne pas revendre ledit vélo avant 4 ans**.

L'engagement de la Ville est valable dans la limite de l'enveloppe budgétaire annuelle allouée à cette opération. En cas de non respect des engagements de l'acheteur, la Ville se réserve le droit de réclamer par tous les moyens de droit le remboursement de l'aide versée.

MODALITÉS DE L'AIDE

1 Tout d'abord, le futur acheteur du vélo doit présenter aux services de la ville **un dossier complet de demande d'aide accompagné de pièces justificatives dont la facture acquittée dudit vélo** (liste des pièces voir page suivante).

2 Les services de la ville étudient l'éligibilité du dossier.
Un seul dossier par bénéficiaire sera traité.

- Tout dossier incomplet, non daté ou non signé sera renvoyé pour être complété
- Si la demande ne répond pas aux conditions d'éligibilité (stipulé en préambule), un courrier de refus de prise en charge sera envoyé
- Si la demande est éligible, **un accord sera notifié précisant le montant de la subvention calculé sur la base du montant TTC de la facture**

3 La ville procède au versement de la subvention.



VILLE DE
GRANDE-SYNTHE

www.ville-grande-synthe.fr

Aide à l'achat d'un vélo **SANS** assistance électrique

Cadre réservé à l'administration

Date de réception de la demande et n°

Instructeur

Décision d'éligibilité

Montant de l'aide

Date de notification au bénéficiaire

N° et date du mandat

Observations

FORMULAIRE DE DEMANDE

BENEFICIAIRE DE L'AIDE - Acheteur du vélo :

Nom Prénom

Adresse postale

N° appartement, étage

Entrée, bâtiment, résidence

N° et nom de la voie, rue

Téléphone

ENGAGEMENT

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements apportés, ainsi que la sincérité des pièces jointes et m'engage à transmettre à la Ville de Grande-Synthe tout document nécessaire à l'étude de mon dossier. Toute fausse déclaration entrainera la nullité de la demande.

Par ailleurs, je m'engage à respecter les conditions d'attribution de l'aide de la part de la Ville de Grande-Synthe dans le cadre de cette opération sous peine de restituer l'aide perçue.

Fait à

Le

Signature du demandeur

Liste des pièces à fournir

- Présent formulaire de demande complété, daté et signé
- Copie d'une pièce d'identité recto-verso du bénéficiaire de l'aide en cours de validité
- Justificatif de domicile au nom et prénom du bénéficiaire de l'aide (dernier avis de taxe foncière, de taxe d'habitation ou d'impôt sur le revenu, facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone de moins de 3 mois, quittance de loyer ou d'assurance logement de moins de 3 mois)
- Un Relevé d'Identité Bancaire au nom du bénéficiaire de l'aide aux normes SEPA (n° IBAN et BIC)
- Facture d'achat du vélo au nom, prénom et adresse du bénéficiaire de l'aide, comportant la mention acquittée et le tampon du vendeur, le modèle du vélo sans assistance électrique.



Demande d'aide complétée à retourner à :
Ville de Grande-Synthe - Subvention Vélo
Place François Mitterrand BP 149 - 59792 GRANDE-SYNTHÉ Cedex
Pour tous renseignements : 08 28 62 77 00